

Les téléchargements illégaux repartent à la hausse

La multiplication d'offres exclusives par abonnement serait à l'origine de ces piratages

SAN FRANCISCO - *correspondance*

En 2011, Reed Hastings se félicitait d'avoir fait chuter le piratage des films et des séries sur Internet. Sept ans plus tard, l'optimisme du fondateur et patron de Netflix ne se justifie plus. Bien au contraire : selon le cabinet canadien Sandvine, les téléchargements illégaux sont repartis à la hausse en 2018, même aux États-Unis, où la plateforme de streaming (lecture sans téléchargement) compte plus de 57 millions d'abonnés. Et de nouvelles formes de piratage, très populaires, ont également émergé.

« La production de contenus exclusifs, disponibles sur un seul service, n'a jamais été aussi importante », souligne Cam Cullen, de Sandvine. Entre Netflix, HBO, Amazon ou Hulu, les consommateurs doivent multiplier les abonnements pour tout voir légalement – sans compter le coût du câble ou du satellite. « Cela revient très cher, donc ils s'abonnent à un ou deux services et piratent le reste », poursuit M. Cullen. Cette fragmentation de l'offre va encore s'accroître, avec le prochain lancement de plates-formes de streaming par Disney et Apple.

Selon les estimations de Sandvine, publiées mardi 2 octobre, la technologie BitTorrent, qui permet de partager des fichiers entre utilisateurs, représentait, en juin, 22 % du trafic Internet montant dans le monde. « La tendance s'est inversée », explique M. Cullen, qui note que la part de la bande pas-

sante consommée par BitTorrent avait fortement chuté depuis 2011, date du premier rapport annuel du cabinet. Or, si le réseau peut être utilisé de manière légale, cela est « négligeable », selon Sandvine.

BitTorrent est particulièrement populaire dans la zone Europe, Moyen-Orient, Afrique, où il s'accapare plus de 31 % du trafic montant. En Asie-Pacifique, cette proportion s'élève à 20 %. Mais elle tombe sous les 10 % sur le continent américain. Plusieurs raisons expliquent cet écart. Hors des États-Unis, il existe peu de solutions pour regarder légalement et gratuitement le dernier épisode d'une série sans devoir attendre plusieurs mois avant sa diffusion à la télévision.

En outre, les grandes plates-formes américaines de streaming se sont implantées plus récemment hors de leurs frontières – par exemple, Netflix a été lancée en France en septembre 2015, plus de huit ans après les États-Unis. Le catalogue proposé à l'international est donc souvent moins riche.

Enfin, la production de séries américaines a atteint un niveau record : près de 500 en 2017, contre moins de 300 en 2012. « Beaucoup de séries ne sont pas bien distribuées à l'étranger, donc il est nécessaire de les télécharger pour les regarder », indique M. Cullen.

Émergence de boîtiers télé

La hausse des téléchargements illégaux est d'autant plus préoccupante pour les producteurs de contenus qu'elle ne représente qu'une partie du phénomène. Depuis plusieurs années, BitTorrent a en effet été supplanté par le streaming illégal, plus simple et plus rapide. Selon Sandvine, la plateforme Openload, qui permet aux internautes de publier des films et des séries, génère ainsi plus de trafic vidéo que Hulu, HBO Go et BBC iPlayer. Et il existe des dizaines de services similaires.

Par ailleurs, l'émergence des boîtiers télé tournant sous Android a donné naissance à un nouveau type de piratage. En installant des applications illégales, il est possible de regarder, gratuitement ou en payant un abonnement peu élevé, des centaines de chaînes. Selon les estimations de Sandvine, près de 10 % des foyers américains et canadiens sont équipés d'un tel appareil. La proportion est identique au Royaume-Uni, d'après une enquête menée par l'institut YouGov.

Au lancement de l'offre de streaming de Netflix, beaucoup espéraient un abonnement unique permettant de regarder la grande majorité des films et des séries pour moins de 10 dollars (8,67 euros) par mois. Mais cet idéal ne s'est jamais matérialisé.

Pis, la fragmentation de l'offre de streaming s'accroît. Face à la menace, les grands groupes de télévision ripostent. Ils sont plus nombreux à miser sur la distribution directe. Les chaînes américaines CBS et FX ont ainsi lancé leur propre offre sur Internet, retirant petit à petit leurs séries de Netflix.

Disney va suivre cette voie en fin d'année. Le créateur de Mickey proposera, début 2019, un service de streaming, alimenté par son immense catalogue de films et de dessins animés, ainsi que par des contenus exclusifs – dont une série dans l'univers « Star Wars ». En France, TF1, France Télévisions et M6 ont annoncé, en juin, la création d'un « Netflix à la française ». Les géants du high-tech ne sont pas en reste : Amazon va financer une série fondée sur « Le Seigneur des anneaux » et Apple vient de signer un partenariat avec Oprah Winfrey pour produire des films et des séries. ■

JÉRÔME MARIN

« Les consommateurs s'abonnent à un ou deux services et piratent le reste »

CAM CULLEN

membre du cabinet Sandvine

RMC Sport victime lui aussi des pirates

Si le sport est l'or de la télévision payante, le football en est le diamant. Comme Canal+ et BeIN Sports avant elle, RMC Sport a attiré les pirates, depuis son lancement, le 18 septembre, avec un match de Ligue des champions. Le prix (19 euros par mois pour les non-abonnés à SFR) et les bogues techniques, qui ont entaché sa première retransmission, ont même renforcé le phénomène, si l'on en croit des messages moqueurs ou exaspérés publiés par des internautes, passés, « pour la première fois », au streaming illégal. Selon une étude commandée par BeIN Sports, 3,5 millions de Français regarderaient le football illégalement chaque mois. Selon Médiamétrie, cité par *L'Express*, le dernier PSG-FC Barcelone, en mars, a été visionné gratuitement par 330 000 internautes, soit 22 % des abonnés à Canal+ ce soir-là. Mais une des raisons de ce piratage est l'éclatement des offres de football entre trois diffuseurs.